

Vieillir et habiter dans la cité

Domaine : Santé

Domaine : Travail Social

Domaine : Ingénierie et Architecture

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Filière : MA en Travail Social (MATS)

Filière : Joint MA of Architecture (JMA)

Orientation : -

1. Caractéristiques du module

2024-25

Code : S.SA.390.OFCITE.F.24

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 60h

Lieu(x) de cours : Lausanne, déplacement sur les lieux des projets proposés (Suisse romande)

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : le module est réservé aux étudiant·es de 2^e année et plus.

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

MScSa :

- Assurer des conditions cadres permettant une coopération réussie et durable dans les réseaux et équipes intra- et interprofessionnels.
- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel.
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets.

MATS :

- Travailler dans des situations professionnelles exigeantes, impliquant des réseaux complexes multi-actrices-acteurs et interprofessionnels, et, dans de tels contextes, développer des partenariats, planifier et coordonner des activités de projets ou de recherche, assumer un rôle d'expert·e.
- Réaliser de manière autonome un processus de recherche, une gestion de projets, un processus d'évaluation, du début à la fin, en mobilisant les outils théoriques et méthodologiques pertinents et en mettant en œuvre une pensée analytique critique et éthique.
- Communiquer de manière documentée, claire et adéquate dans un contexte interdisciplinaire et interprofessionnel, selon des modalités appropriées favorisant l'interconnaissance et la collaboration entre les milieux professionnels, politiques, académiques et de la société civile, notamment les publics du travail social.

JMA :

- Comprendre les enjeux des situations réelles complexes et définir une problématique pertinente avec leur contexte dans la perspective du développement durable.
- Explorer, trouver des approches et des solutions créatives, innover et apprendre à apprendre.
- Écouter, analyser et interpréter des besoins du client, des usagers et de la société.
- Collaborer avec des expert-es d'autres disciplines.
- Communiquer d'une manière convaincante les résultats de leur travail.

Objectifs généraux du module

A l'issue du semestre, l'étudiant-e sera capable de :

- Vivre un travail collectif en modes d'apprentissages par les pairs, interprofessionnel et transdisciplinaire.
- Développer un positionnement critique et éthique et de lire un environnement à travers des sensibilités sociales, architecturales et de santé.
- Comprendre la co-constitution de la configuration d'un lieu / de l'espace et les différents types d'usages inscrits dans une dynamique sociale et de santé.
- Connaître des théories pertinentes aux enjeux sociaux, architecturaux et de santé.
- Se familiariser avec des outils et méthodes de récolte, d'analyse et de documentation provenant du travail social, de la santé et de l'architecture/urbanisme.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

Dans le module « vieillir et habiter dans la cité », les étudiantes et étudiants en travail social, en architecture et en santé exploreront ensemble la co-constitution locale du bâti, du tissu social et de la santé pour comprendre les enjeux actuels de la vie et du vieillissement dans les quartiers. Sur la base d'exemples de terrain, il s'agira également d'interroger les questions liées à l'avancée en âge, à la lumière des besoins et aspirations des habitants, dans une perspective de parcours de vie pour faciliter un vivre ensemble inclusif et durable.

Les étudiantes et étudiants se familiariseront avec un vocabulaire de base commun et avec les principes, concepts, méthodes et valeurs ancrés dans les disciplines respectives et travailleront en équipes mixtes pour enquêter sur une problématique auto-développée dans des quartiers particuliers. La majorité du temps sera consacrée au travail de terrain.

Une équipe interdisciplinaire d'enseignantes et enseignants animeront et accompagneront les étudiantes et étudiants dans leur parcours d'apprentissage par un dispositif de coaching. Les partenaires de terrain faciliteront l'immersion des groupes dans des quartiers particuliers et aideront à aiguiller des questions d'analyse pertinentes et appliquées. A la fin du module, les groupes présenteront leur projet et leur travail de terrain à leurs collègues, à l'équipe enseignante et aux partenaires terrains.

Formes d'enseignement

- Inputs théoriques et méthodologiques inter-/trans-disciplinaire
- Travail et réflexion en équipes mixtes / groupes (MATS, MScSa, JMA)
- Coaching des groupes
- Travail de terrain : apprentissage par " learning walks " sur sites et entretiens avec les parties prenantes
- Présentations et discussions en plénière
- Présentations finales (évaluation en présence des partenaires terrain)

Exigences de fréquentation

La présence régulière et la participation active aux cours et aux activités de terrain sont attendues ; elles sont des conditions pour la validation du module.

6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) Un contrôle continu portant sur l'évolution d'un travail écrit produit, en groupe (portfolio / dossier) (2/3 de la note)
- b) Une présentation finale orale et en groupe (1/3 de la note)

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a) et b) selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point. La moyenne du module sera convertie en qualificatifs (A-F) pour les étudiants et étudiantes du JMA.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note, arrondie au demi-point, égale ou supérieure à 4 au module (E pour JMA).

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Pas de remédiation
 Autre (précisez) : ...

Répétition

En cas de note arrondie au demi-point inférieure à 4 le module est échoué. En cas d'échec, le module peut être répété l'année suivante, s'il est ouvert, ou remplacé par un autre module. L'échec au module n'entraîne pas l'arrêt de la formation.

8. Remarques

-

9. Bibliographie principale

Des ressources complémentaires seront proposées durant le module.

10. Enseignant-es

Enseignant-es : Florinel Radu (JMA) ; Valérie Hugentobler (MATS) ; Jean-François Bickel (MATS) ; Isabel Margot-Cattin (MScSa) ; Catherine Ludwig (MScSa)

Nom des responsables du module : Florinel Radu (JMA) ; Valérie Hugentobler (MATS) ; Jean-François Bickel (MATS) ; Isabel Margot-Cattin (MScSa) ; Catherine Ludwig (MScSa)

Descriptif validé le 04.06.2024 par Ludivine Soguel Alexander (MScSa), Sabrina Berrocal (MATS) et Robin Schori (JMA).